

Rénovation énergétique et confort d'été

ÉCOLE MATERNELLE

À MATOUR

Bourgogne-Franche-Comté, département de la Saône-et-Loire (71)
Commune de 1 159 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



Fiche d'identité

Porteur du projet :
Commune de Matour

Les autres acteurs :
Atelier d'architecture M. Roulleau

Le projet en bref :

- Volet énergétique : isolation, chaudière plaquette, panneaux photovoltaïques
- Volet confort d'été : ouvertures au Nord, brise-soleil, protection intérieure, ventilation double flux
- Rénovation des espaces extérieurs : création d'un préau, mise à niveau de la cour, végétalisation
- Création d'une extension ALSH

Les points forts :

#matériaux biosourcés #confort d'été
#végétalisation



THIERRY IGONNET

Maire de Matour

Pourquoi rénover l'intégralité de l'école maternelle de Matour ?
La commune a deux ambitions concernant les bâtiments publics : développer l'accessibilité et améliorer l'efficacité énergétique. La rénovation de l'école s'inscrit dans cette stratégie puisqu'elle a été construite au début des années 1970 et devenait obsolète. La clef pour réussir ce type de projet est de se projeter dans l'exploitation du bâtiment : cette école a une vocation évolutive et multifonctionnelle puisqu'elle abrite deux classes de maternelle, un accueil périscolaire et un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Comment avez-vous associé les parties prenantes du projet ?

La cohésion au sein de la collectivité et la confiance des destinataires sont indispensables pour mener à bien des projets d'une telle envergure. Pour assurer la continuité de l'enseignement durant la période des travaux, deux salles au sein de la mairie ont été libérées et des sanitaires adaptés ont été créés. Nous avons accompagné l'équipe éducative à chaque étape, du déménagement initial à l'emménagement final, afin de leur apporter plus de sérénité.

Quelle a été votre approche pour financer les travaux ?

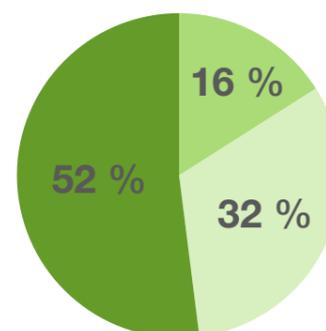
Nous avons d'abord obtenu des financements publics pour plus de la moitié du budget. Pour le montant restant, nous nous sommes tournés vers la Banque des Territoires et avons pu emprunter 600 000 € sur 20 ans à un taux très intéressant. Ce soutien est précieux pour notre commune, qui doit répondre à de forts enjeux énergétiques et sociaux dans les années à venir.

La bonne idée
Nous avons organisé plusieurs réunions de concertation, animées par une commission d'élus, avec l'équipe pédagogique et le maître d'œuvre pour prendre en compte les attentes des familles et des enseignants.



Plan de financement

Le montant du projet s'élève à 1 880 000€. Il est financé par un prêt de 600 000€ accordé par la Banque des Territoires via le programme EduRénov. Le montant total des subventions est de 978 000€ (Etat (DETR), Région, Département, CAF). La Ville a autofinancé le reste.



■ Autofinancement ■ Prêt ■ Subvention

EduRadar

L'EduRadar quantifie l'engagement du projet en fonction des 6 dimensions de la Charte de la rénovation énergétique des bâtiments scolaires élaborée par EduRénov et ses partenaires. Cette Charte recoupe un ensemble d'enjeux à considérer dans un projet de rénovation.

